

Valoriser les services écosystémiques des prairies

Stratégie du bassin Rhin-Meuse pour renforcer l'intérêt des prairies, leur sauvegarde, leur développement et leur valorisation

Olivier Rouganne

Chargé d'intervention Milieux et cours d'eau



Les prairies : un atout pour la santé humaine

- Lait et viande issus de bétail nourris à l'herbe : une meilleure qualité nutritionnelle et organoleptique
- Un meilleur rapport oméga6/oméga3, un meilleur profil d'acides gras saturés...
- Prévention des maladies cardiovasculaires, diabète, cholestérol, ...



Un rapport oméga6/oméga 3 inférieur à 5

	Bétail élevé au mais	Bétail élevé à l'herbe
Viande	7,4	2,2
Lait	5,9	2,9

Les prairies permanentes : une très bonne protection des eaux contre les pollutions diffuses

Pesticides

- Effet tampon
- Capables de dégrader certaines substances actives



Nitrates

- Concentrations < 10 mg/l si pâturage < 2,7UGB/ha ou fertilisation < 200kg d'azote par /ha

Vrai aussi pour les prairies temporaires extensives

Phosphore, matières en suspension

Car

- Couvert permanent
- Sols riches en matières organiques, avec une forte activité microbienne

Vrai si fauche ou pâturage

Les prairies permanentes ou temporaires : une bonne protection contre les coulées de boues et les inondations

Le programme GERIHCO : 15 ans de recul



- Prairies assimilables à de grandes bandes enherbées
- Complètement d'autres dispositifs « tampon » : haies, miscanthus, fascines mortes
- Efficaces en particulier pour infiltrer les eaux en cas d'écoulements faibles

Légende



Les prairies permanentes : des réservoirs de biodiversité

Les plus importants réservoirs de biodiversité après les forêts dans notre bassin

En fonction des objectifs de gestion patrimoniale, les modes de gestion optimaux (modalités de pâturage ou de fauche) peuvent varier, à condition de limiter la fertilisation et de ne pas irriguer.

Prairie de Viberswiller en Lorraine : En moyenne 40 espèces végétales par relevé de 25m², max de 130 espèces



Maculinea teleius - CENL

Les prairies permanentes : un bilan carbone encourageant

Prairies permanentes

- Efficaces pour limiter les gaz à effet de serre
- Stockage dans les sols + fertilisation limitée = compensation de 30 à 80 % des émissions en méthane des ruminants

Grandes cultures = émissions très fortes

- Coût carbone de la fabrication des engrais et des pesticides
- Emission de protoxyde d'azote lors de l'épandage et émissions dans l'air de pesticides



**Perte de prairies en
Lorraine depuis 1970**

=

**34 Millions de tonnes de
CO2 destockées**

=

**7 ans d'émissions par le
transport routier**

*Etude INRA 4 pour mille, juin 2019
Etude ATMO Grand Est, 2014*

Les prairies ont de multiples fonctionnalités

Gestion des pollutions diffuses et complément à l'assainissement

Préservation des ressources en eau et alimentation en eau potable

Filtration
ru

Préservation de la biodiversité

Faune et flore spécifiques

Eco-tourisme

Tourisme, paysage

Diversité des

**UNE INFRASTRUCTURE NATURELLE QUI
FUNCTIONNE DURABLEMENT ET
GRATUITEMENT POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL....**

Gestion de

Gestion des coulées de boue

Gestion du pluvial et de l'eau en ville

Régulation des inondations

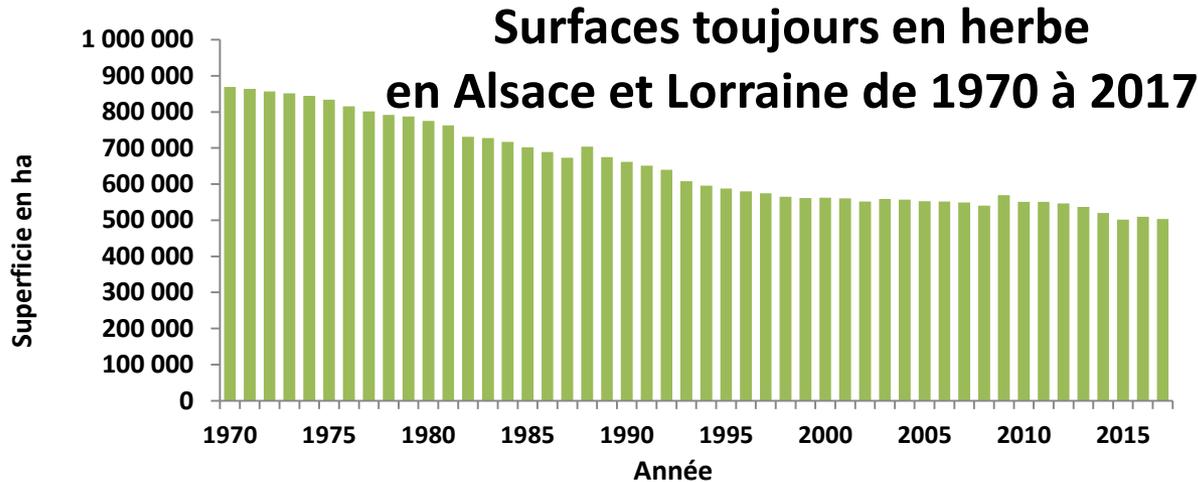
Soutien d'été

Milieus plus résilients face aux sécheresses, événements brutaux et progression des espèces exotiques...

Stockage de carbone

Ilots de fraîcheur en ville

Les prairies sont menacées



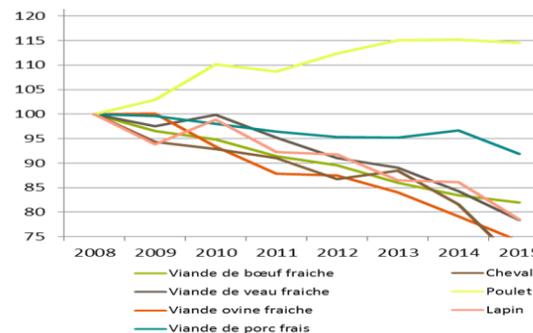
Agreste recensement agricole

Perte de plus d'un tiers des prairies permanentes du bassin Rhin-Meuse depuis les années 70

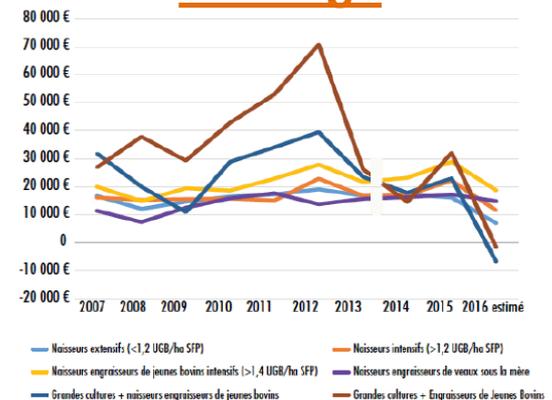
Une filière lait sous pression



Une crise de consommation de la viande



Une érosion de l'élevage



Le Comité de bassin fait des prairies une priorité

- **Octobre 2016 : Motion en faveur de l'élevage à l'herbe**

- **Octobre 2020 : Commande passée à la COMINA, à la CAB, avec l'appui du Conseil scientifique pour :**
 - **Approfondir le diagnostic**
 - **Renforcer nos politiques d'intervention**



Plan de travail proposé pour répondre à la commande

- **Volet 1 : Diagnostic => Pourquoi protéger les prairies ? 3 notes techniques en cours de finalisation**
 - Le constat : les prairies disparaissent
 - Et pourtant, elles rendent de nombreux services pour l'environnement et la santé
 - Et dans certaines conditions elles peuvent être rentables

- **Volet 2 : Politiques d'intervention => Qu'a-t-on déjà fait pour protéger les prairies et l'élevage à l'herbe et quel impact ?**
 - Bilan et efficacité des actions menées (automne 2021)

- **Volet 3 : Passons à l'action**
 - Portage du sujet dans les instances de bassin
 - Plan de communication
 - Identification d'autres leviers ou articulation différentes des outils existants sur la base d'une évaluation des politiques publiques



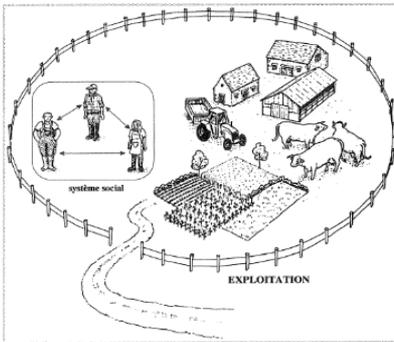


Etude sur rentabilité économique des systèmes à bas niveau d'impact (BNI)

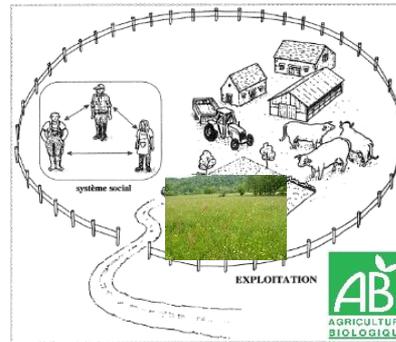
- Etude réalisée par le bureau d'études ASCA entre mai et novembre 2020 (et d'autres menées localement)
- La question centrale : quelle attractivité économique des cultures BNI dont l'herbe par rapport aux cultures dites « conventionnelles » ?
- Deux cadres d'analyse pour comparer la rentabilité :
 - à l'échelle des systèmes de production
 - à l'échelle des ateliers de production

Deux cadres d'analyse pour comparer la rentabilité ...

□ à l'échelle des systèmes de production



Système d'exploitation conventionnel

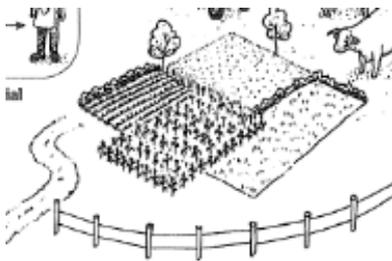


Système d'exploitation BNI : AB et/ou herbager

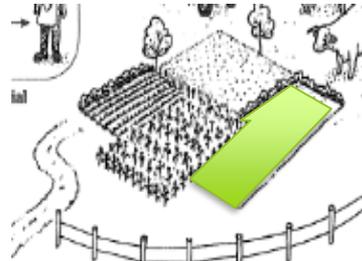
Quel différentiel de revenu dégagé par unité de main d'œuvre (UTH) ?

Ex : Grandes cultures, Elevage, Polyculture/Elevage

□ à l'échelle des ateliers de production



Atelier de cultures conventionnelles



Atelier de cultures BNI (au sein d'un système conventionnel)

Quel différentiel de marge brute à l'hectare ?

Ex de BNI : Herbe, Cultures Bio, Céréales BNI (méteil, seigle forestier, ...), Chanvre, cultures énergétiques (miscanthus, silphie)

... a l'échelle de 5 grandes régions agraires

Lorraine des plaines et plateaux et crêtes ardennaises

- relief peu marqué, combinaison variables des sols plus ou moins hydromorphes
- Grandes cultures et polyculture élevage
- Herbe : 6 à 7 t MS/ha à 5-9 t MS/ha

Plaine d'Alsace

- Sols profonds facilement labourables et souvent irrigables
- Grandes cultures et maïs grain en particulier.
- Rendement :
Maïs sec 90 à 100 qx/ha
Maïs irrigué : 130 à 160 qx/ha

Piémont alsacien

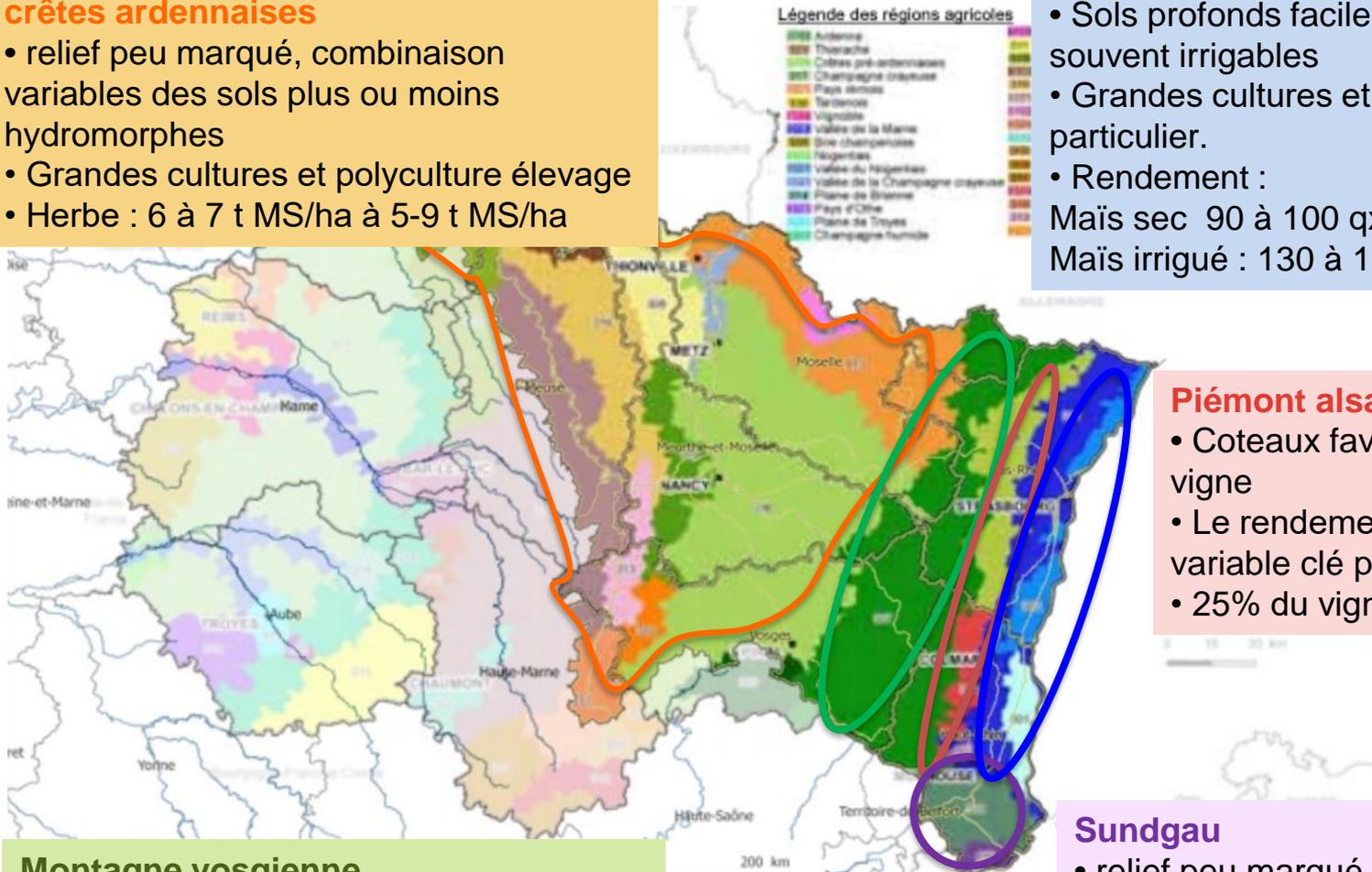
- Coteaux favorables à la culture de vigne
- Le rendement n'est pas une variable clé pour la vigne
- 25% du vignoble en bio

Sundgau

- relief peu marqué, combinaison variables des sols plus ou moins hydromorphes
- Maïs sec : 85 à 95 qx/ha
- Herbe : 9 t MS/ha

Montagne vosgienne

- relief et contraintes climatiques marquées
- Dominance de la STH
- Herbe : 5 à 6 t MS/ha à 4-8 t MS/ha





Quel cadre d'analyse par grande région ?

	Identifie-t-on des systèmes BNI à comparer à des systèmes conventionnels ?	Développer des cultures BNI est-elle une option a priori intéressante/crédible pour protéger les captages ?
Plateaux lorrains	Oui : bio et herbager	Oui
Plaine d'Alsace	Non	Oui
Sundgau	Oui : bio et herbager	Oui
Piémont viticole	Oui : bio	Non
Montagne vosgienne	Oui : bio (par rapport à des systèmes herbagers que l'on veut conserver)	Non

Enjeux pour les autres régions du bassin



- **Montagne vosgienne : aider les systèmes herbagers favorables à l'eau**
 - Les systèmes conventionnels herbagers rentrent globalement dans ces critères
 - Pour le lait, le Bio pourrait être avantageux => systèmes Bio herbagers dégagent un revenu X 1,7 par rapport au non bio.
- **Piémont alsacien viticole : bio très attractif, pas de réel enjeu d'intervention pour l'agence**
 - Excédent brut d'exploitation supérieur de 60 % pour les viticulteurs Bio par rapport aux conventionnels.
 - Augmentation des surfaces engagées en Bio
- **En plaine d'Alsace : soutenir les BNI dont l'herbe**
 - Elles ne concurrencent pas les cultures conventionnelles
 - => Nécessaire de combler l'écart de marge brute (varie entre 600 €/ha et 900 €/ha selon les situations) + conforter les filières qui valorisent ces BNI.
- **Le Sundgau : données non disponibles**
 - Fait partie des zones à enjeu pour les captages, mais faute de données disponibles, pas d'analyse poussée => enjeu de connaissance.

Pourquoi un recul de l'élevage et un déclin des prairies malgré une certaine rentabilité ?



➤ Des raisons économiques :

- **Moindre capitalisation des systèmes BNI**
=> moindre accumulation patrimoniale => moindre transmission
- **Crainte d'un retournement de marché aujourd'hui porteur**
=> baisse des prix
- **Développement de la méthanisation (lucrative) et des cultures dédiées**

➤ Des raisons techniques :

- **Pénibilité de l'élevage**
- **Systèmes BIO plus rentables mais plus techniques + coûteux en temps et en stress** => accompagnement technique essentiel
- **Contraintes logistiques + fortes**
=> (en particulier pour grandes cultures), en ce qui concerne le stockage à la ferme ou au niveau des organismes de collecte).

Mais pourquoi un recul de l'élevage et un déclin des prairies ?



➤ Des raisons sociétales :

- **Communication sur la souffrance animale**
=> image négative des éleveurs
- **Baisse de la consommation de la viande**
(poussée fortement par la mode Vegan).
- **Image de fragilité économique des élevages, a contrario**
persistance du dogme à l'agrandissement qui tire les cultures vers le haut avec espérance de revenu élevé
- **Manque de lisibilité**
= pas d'identification des produits à l'herbe (seul le bio est perceptible ce qui permet des prix + élevés) => besoin de défragmenter le marché.



Les enseignements pour l'agence

- **Etude qui conforte la politique mise en œuvre par l'agence** et fournit un argumentaire économique avec des chiffres à l'échelle de Rhin-Meuse
- **Il y a un réel potentiel à soutenir les systèmes herbagers et BNI =>** pertinent économiquement moyennant un accompagnement technique et développement de filières + renforcer les critères « prairies » dans les aides
- **Pour les cultures BNI hors système, l'enjeu est de compenser un manque à gagner** (ordre de grandeur : + 300 à 600 €/ha) => bien cibler interventions
- De manière globale, l'herbe reste une filière régionale pertinente à soutenir => l'herbe est de loin la 1ère filière BNI du bassin sur laquelle un effet levier doit être envisagé pour l'eau
- **Nécessité de communiquer** y compris vers le grand public



Les enseignements pour l'agence

3 leviers à mettre en avant dans notre programme :

- **Développer l'accompagnement technique** (aides à l'animation)
- **Apporter un accompagnement financier via les aides** (AMI filières, aides aux équipements, aides surfaciques, etc.)
 - **En Lorraine / Champagne Ardenne, pour compenser les freins sociétaux ,**
 - **sur le massif vosgien, pour aider la conversion en BIO pour les élevages laitiers,**
 - **En Alsace, pour développer les ateliers BNI aux endroits stratégiques,**
- **Développer une campagne de communication pour limiter les idées reçues**



Merci de votre attention